

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

L'ELECTION DU QUARTIER UN

Les adversaires de la politique du maire Bouchard ont décidé de faire de la lutte à M. Eugène Payan dans le Quartier No Un.

Nous avons cru que M. Albert Chenette comprendrait son intérêt, et qu'il ne céderait pas aux instances de ses prétendus amis qui l'ont lancé dans une lutte où il sera écrasé. M. Albert Chenette n'a absolument aucune raison de faire de l'opposition à M. Payan. On dit qu'il déclare aujourd'hui être opposé à la politique du maire, mais comment se fait-il que M. Chenette ne se gênait pas, au cours des dernières élections, pour déclarer qu'il était sympathique à la candidature de M. Bouchard ? On dit aussi qu'il se déclare opposé à la construction des logements ouvriers, mais comment se fait-il qu'il y a quelques semaines à peine, au sortir de l'assemblée où les adversaires de M. Bouchard ont tenté de faire construire les logements ouvriers sur la rue Bourdages, il ne se gênait pas de critiquer leur vote comme absurde ?

M. Chenette devrait être conséquent avec lui-même. On ne peut pas changer d'opinion du jour au lendemain quand on est un homme sérieux ; cela est permis à des hommes comme M. Joseph Surprenant et M. P.-A. Lefebvre, mais non à des gens qui veulent passer pour des personnes pouvant se conduire elles-mêmes. M. Chenette, puisqu'il change d'opinion comme la girouette change d'orientation, ne peut pas être classé pour un homme capable de représenter un quartier de l'importance du Quartier No Un.

Le Quartier Un est peuplé presque exclusivement d'ouvriers. Les ouvriers sont les gens les plus intéressés à ce qu'il y ait du travail à Saint-Hyacinthe. La politique du maire Bouchard, qui est celle de M. Eugène Payan, est de donner du travail à Saint-Hyacinthe et si M. Bouchard avait eu une bonne majorité au conseil municipal, le chômage ne serait pas aussi prononcé qu'il l'est à l'heure actuelle. Les logements ouvriers seraient à se construire et il y aurait des centaines d'ouvriers qui trouveraient de l'emploi, et la ville y trouverait son compte en faisant faire ces travaux nécessaires à un moment où les travailleurs sont abondants. L'Ecole Technique serait aussi à se construire, et là encore les ouvriers auraient du travail suffisamment rémunérateur pour leur faire envisager sans crainte la saison dure de l'hiver.

M. Chenette et ses amis disent qu'ils sont opposés à la construction des logements ouvriers. C'est ce que nous avons toujours prétendu, mais pourquoi donc, s'ils étaient opposés à la construction de ces logements, ont-ils proposé et voté l'achat des terrains sur la rue Bourdages ? Voudraient-ils acheter ces terrains et les laisser inutilisés, comme l'est la dépense de quinze mille dollars pour la conduite d'eau de douze pouces qu'ils ont votée et construite sur la rue Laframboise ? Ces gens-là ont-ils juré de dépenser tout l'argent de la ville absolument inutilement ? On le croirait à les voir agir et entendre discourir, et ce sont eux qui veulent prendre les rênes à l'Hôtel-de-Ville.

La crise du chômage n'existerait pas si Saint-Hyacinthe bâtissait cet hiver des logements ouvriers, comme le fait la petite ville de Drummondville. Et ces logements seront absolument nécessaires quand la crise sera terminée, et tous les gens s'accordent à dire que sur la fin de l'hiver toutes nos industries auront repris leur activité normale. Nous aurons en plus la Manhasset qui fonctionnera en plein rendement. Nous étions à court de logements sans la Manhasset ; combien nous en manquera-t-il de plus quand elle sera en activité complète ?

Et allons-nous laisser périr nos manœuvres de faim ? Et ceux qui ont l'avantage d'avoir de l'emploi dans nos manufactures ne doivent-ils pas craindre de voir leurs gages diminuer par la concurrence qui leur sera faite par les gens qui n'ont pas d'emploi et qui s'offriront à n'importe quel prix pour ne pas périr de faim ?

Ce que nous avançons n'est pas des contes en l'air. Il y a actuellement des centaines et des centaines d'ouvriers et d'ouvrières qui sont sans emploi. Déjà un grand nombre de nos citoyens ont laissé la ville pour essayer de trouver de l'ouvrage ailleurs. Pourquoi ne pas essayer de conserver notre population en lui procurant de l'ouvrage ? M. Eugène Payan est en faveur de la politique de la construction des logements ouvriers, et tout le monde sait que si cette construction était mise en vigueur la crise du chômage disparaîtrait en partie, et tout le monde en ressentirait des avantages considérables, les marchands comme les ouvriers.

En résumé, M. Payan est le candidat du progrès dans le Quartier Un. Il est de la politique de ceux qui ont amené la Manhasset à Saint-Hyacinthe et qui comptent faire grandir notre ville en augmentant le nombre de nos industries. M. Chenette est le candidat de ceux qui ont toujours été opposés au développement et qui n'ont été bons que pour critiquer. M. Payan est un jeune homme de talent. Il

appartient à une famille qui a fait beaucoup pour la ville de Saint-Hyacinthe et dans laquelle les électeurs du Quartier Un ont toujours eu confiance. Les gens de progrès se rallieront à sa candidature et lui donneront une des plus fortes majorités qui aient jamais été données dans aucune élection de quartier.

LE SECRETAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Dans le dernier numéro du "Courrier M. George Oliver, décide de sortir de l'incognito et écrit, sous sa signature, un article dont la facture indique bien qu'il est aux gages de M. Boisseau et qu'il entend imiter son maître au chapitre du manque de civilité.

Pour donner une idée de l'absence de savoir-vivre du secrétaire de la Chambre de Commerce, citons ses écrits :

"Mais, monsieur Bouchard, vous mentez effrontément quand vous dites que le secrétaire, M. George Oliver, avait la lettre du sous-secrétaire provincial, en date du 30 août, quand il écrivait la sienne au Maire Bouchard, le 9 septembre au sujet de l'envoi des noms".

"Oui, M. Bouchard, vous mentez, car cette lettre n'a été remise au secrétaire que le 12 septembre, alors qu'il avait reçu celle du greffier de la Cité lui disant que les noms avaient été transmis *depuis longtemps* au gouvernement, c'est-à-dire depuis le 12 mai dernier."

Notre directeur, personnellement, ne se plaint pas de la façon polissonne de répondre du secrétaire de la Chambre de Commerce. M. Oliver doit, cependant, aux membres qui l'ont élu, et qu'il représente lorsqu'il traite d'affaires concernant la Chambre, comme celle qui nous occupe dans le moment, de ne pas employer des mots de garçon d'écurie quand il s'adresse à un homme que ses concitoyens ont jugé digne d'occuper la plus haute position publique de la ville. Si M. Oliver ne peut pas respecter le maire de la ville de Saint-Hyacinthe, parce qu'il est payé pour avancer les petites affaires de M. Boisseau, qu'il respecte au moins ceux qui l'ont élu, et ils sont assez nombreux puisqu'ils constituent la majorité.

Même en supposant que nous aurions fait erreur sur les deux points relevés par M. Oliver, il n'était pas nécessaire, pour se défendre, de traiter le maire de la ville de menteur. Un menteur est un homme qui affirme quelque chose qu'il sait être faux, et M. Oliver sait bien que M. Bouchard ne pouvait pas savoir que le secrétaire n'avait reçu que le 12 septembre, même si cela était vrai, une lettre datée du 30 août et partie de la ville de Québec.

Mais en étudiant les deux cas, et en laissant les grossièretés de M. Oliver de côté, on constate qu'il n'y a que l'affirmation de M. Oliver, partie absolument intéressée, pour prouver que nous avons eu tort sur les deux points, mais sur ces deux points seulement. Et ces deux points ne sont pas les plus importants, puisque ce que nous avons principalement reproché à M. Oliver, c'est d'avoir déclaré à M. Macheras que les trois membres de la Commission de l'Ecole Technique étaient nommés alors qu'ils ne l'étaient pas, et d'avoir mentionné des noms de personnes qui n'ont pas même été choisies par la suite.

Continuant avec la même indécatesse, pour ne pas répéter polissonnerie, M. Oliver écrit :

"M. Bouchard, vous mentez effrontément quand vous avancez une pareille affirmation, car, vous le savez aussi bien que le secrétaire, cette lettre, vous la lui avez demandée, après l'assemblée, alors que vous étiez avec lui dans la salle des comités avec MM. Macheras et W. Girouard, et il vous l'a remise avec celle du sous-secrétaire provincial. Et après avoir pris connaissance de cette dernière, vous avez dit vous M. Bouchard, que ce n'était là qu'une affaire arrangée, et que vous *connaissiez ça*."

Nous nions positivement que M. Oliver ait produit la lettre du maire Bouchard ainsi que la copie de la lettre du secrétaire provincial, lettre par laquelle le secrétaire provincial accusait réception de la lettre du maire lui mentionnant les noms choisis par le conseil municipal pour faire partie de la Commission, et nous déclarons de nouveau que le secrétaire de la Chambre a affirmé au maire qu'il n'avait pas apporté ces deux derniers documents. Dans la chambre des comités, il est vrai que M. Oliver a produit la lettre du sous-secrétaire provincial en date du 30 août, lettre dans laquelle le sous-secrétaire déclarait que le ministre n'avait pas reçu les noms des personnes choisies par le conseil, alors que le ministre, dans sa lettre du 14 mai précédent, déclarait avoir reçu cette information deux jours auparavant. Il est vrai que le maire a dit que cela lui paraissait une affaire arrangée, et tout le monde admettra qu'il a eu raison de le dire. M. Bouchard a aussi ajouté qu'il n'était pas disposé à se faire bernier par M. Boisseau, comme certains membres du comité de la Chambre l'avaient été pour la question du bureau de placement. M. Bouchard a eu aussi raison, car

bien que certains membres du comité de la Chambre aient cru la lettre de M. Boisseau les informant que M. Monette était nommé au début de l'année courante, quoique nous soyons rendus en novembre, le bureau de placement n'existe pas encore, et M. Monette en est encore à son ancienne occupation d'agent d'assurances.

Quant à la question de la lettre du sous-secrétaire provincial en date du trente août, M. Oliver pour se défendre dit qu'elle ne lui a été remise que le 12 septembre. Comment se fait-il, si cela est vrai, qu'il y ait eu pareil retard dans une affaire aussi importante ? Peut-on croire que le secrétaire de la Chambre de Commerce, qui est en même temps secrétaire de M. Boisseau, n'ait eu connaissance de cette lettre que douze jours après qu'elle eut été envoyée de Québec ? Si cela est vrai, il y a une négligence coupable quelque part. Est-ce M. Oliver, secrétaire de M. Boisseau, ou est-ce M. Boisseau, maître de M. Oliver, tous deux des hommes qui, d'après M. Oliver sesont acharnés après le conseil municipal pour lui faire faire une tâche qui était déjà accomplie depuis plusieurs mois, qui est responsable de ce retard ? Comment M. Bouchard pouvait-il s'imaginer qu'un secrétaire aussi alerte que M. Oliver n'ait eu connaissance d'une lettre adressée à lui, ou à celui dont il est censé faire la correspondance, que douze jours après son envoi ?

Pour les gens qui veulent réfléchir il y a quelque chose qui ne marche pas dans cette affaire, et M. Oliver a eu tort de sortir des gros mots pour se défendre. Il aurait mieux valu pour lui de tâcher d'expliquer pourquoi il a donné une fausse information à l'assemblée générale de la Chambre, au sujet des titulaires des charges de la Commission de l'Ecole Technique, que de se répandre en invectives contre le maire de la ville.

Il est cependant survenu depuis un fait qui expliquerait que le retard de douze jours n'est pas une affaire extraordinaire dans la correspondance de la Chambre de Commerce, et qui donnera à ceux de ses membres qui sont entrés de bonne foi dans cette institution croyant qu'on en bannirait complètement l'esprit de parti, une idée de la façon que le secrétaire fait son ouvrage.

On sait que la question du développement de l'industrie à Saint-Hyacinthe a été déclarée être une des plus importantes pour la Chambre. Les directeurs ont promis de faire tout en leur possible pour attirer à Saint-Hyacinthe des industries nouvelles.

M. Fitzimmons, agent industriel de la compagnie de Chemin de Fer du Grand Tronc, adressait récemment à M. J. A. Godard, membre du bureau de la Chambre, une lettre l'informant que des industriels intéressés dans une manufacture de savon désiraient venir s'établir dans la province, et qu'il avait songé que cette industrie pourrait être attirée à St-Hyacinthe. Il demandait certains renseignements sur notre ville pour induire cette compagnie à venir s'implanter dans nos limites. M. Godard remet cette lettre à M. Oliver. M. Oliver n'y répond pas. Après une quinzaine de jours d'attente, M. Fitzimmons écrit de nouveau à M. Godard pour lui demander de bien vouloir lui donner une réponse à sa première lettre. M. Godard se rend chez notre actif secrétaire de la Chambre et lui demande ce qu'il en était de cette affaire ; le secrétaire lui répond tout simplement qu'il a perdu la lettre.

Il n'est donc pas étonnant que M. Oliver n'ait lu la lettre du sous-secrétaire que douze jours après qu'elle eut été écrite, puisqu'il a négligé de répondre à une lettre des plus importantes assez longtemps pour la perdre, et ce de son propre aveu.

Maintenant, il est une considération que nous devons faire. Il est des gens qui sont assez présumés contre le maire actuel qu'ils font tout en leur possible pour empêcher le progrès de se faire ici sous son règne. Est-ce que par hasard le manque de diligence de notre secrétaire au sujet de cette manufacture de savon n'aurait pas été causé parce que notre secrétaire, le secrétaire de M. Boisseau, ne serait pas pressé de communiquer à qui de droit des informations pouvant aider le conseil municipal à établir de nouvelles industries ?

Quoi qu'il en soit, les membres de la Chambre de Commerce feront bien d'avoir l'œil ouvert. M. Oliver termine son article par une bravade indiquant que dans le camp de ses admirateurs, on est prêt à faire de la lutte devant la Chambre. Ses derniers mots sont "Qu'ils viennent, nous les attendons". Ceci indiquerait que son clan se prépare à la lutte avec de grandes espérances de succès.

Est-ce que les disgracieuses querelles publiques qui existent depuis un an à Saint-Hyacinthe vont se reproduire au sein de la Chambre de Commerce. Le défi de M. Oliver l'indiquerait.

Rappelons que pour prêcher de l'exemple de la bonne entente le comité actuel a été élu sur la proposition du Maire Bouchard lui-même.

Il est évidemment bien mal récompensé.

Il est vrai que la Chambre de Commerce compte un assez bon nombre d'adversaires de M. Bouchard, mais elle compte aussi un grand nombre de citoyens qui plutôt que de donner le spectacle de la discorde, décideront tout simplement de rester tranquilles chez eux. La Chambre pourra garder M. Oliver secrétaire tant et aussi longtemps qu'elle le voudra, pour servir premièrement les intérêts du clan de M. Boisseau, mais son utilité comme association de développement commercial et industriel à Saint-Hyacinthe aura cessé.

Les citoyens désintéressés de Saint-Hyacinthe sont fatigués de voir ceux qui clamaient qu'il fallait faire cesser l'esprit de parti dans nos affaires publiques en faire, et de la plus basse espèce partout où ils peuvent s'introduire.

Suite à la dernière page

SUCCES DANS L'ENSEIGNEMENT

Mme Emilie Côté, institutrice de cette ville, vient de recevoir du gouvernement provincial une prime donnée comme récompense pour ses succès dans l'enseignement.

SOIREE INTIME

Samedi, plusieurs amis, se réunissaient chez Mlle Bella Lussier pour y passer une agréable soirée intime. On s'y amusa très bien, puisque ce ne fut que tard le matin que les amis pensèrent au départ. Ils ont emporté de cette soirée le meilleur souvenir.

Parmi les personnes présentes à cette réunion, on remarquait : M. et Mme Albert Lussier, M. et Mme Honoré Grisé, Mlles Simonne et Bella Lussier, Rita, Berthe et Yvonne Dumaine, Magella Robert, Irène Arpin, Germaine Goyette, Eva Bourque, Irène Demers, Germaine Choquette, Rose Lambert et Yvonne St-Germain ; MM. Gérard Robert, Adélaré et Emile Sénécal, Jules Fournier, Valmore Duquette, Armand Grisé, Edgar Graveline, Noé Guilbault, Omer Blanchard et plusieurs autres.

Du sang riche et rouge est ce dont on a le plus grandement besoin

Presque toutes les maladies sont causées par le sang pauvre et aqueux — Comment remédier à cet état.

Pour être dans un excellent état, le corps humain demande un approvisionnement constant de nouveau sang. Presque toutes les maladies dont souffre le monde ont une seule cause — la pauvreté du sang. Si le sang est riche et rouge, il absorbe la nourriture provenant des aliments qui passent dans l'estomac, et il distribue cette nourriture au cerveau, aux nerfs, aux muscles et à tous les organes du corps. Quand le sang est faible et pauvre, il ne peut accomplir sa fonction naturelle qui consiste à alimenter le cerveau et le corps, et il en résulte la faiblesse et la maladie.

Les maux de tête et de reins, la perte de l'appétit, la mauvaise digestion, la nervosité, les boutons et les pustules disgracieuses de la peau sont tous des indices que le sang est devenu impur — qu'il n'accomplit plus son travail. Si on ne remédie pas à cet état, il deviendra de pis en pis, et un épuisement complet s'ensuivra. Pour rendre le sang à un état de santé, rien n'égale les Pilules Roses du Dr Williams. Leur seul but est de créer du sang riche qui atteint chaque partie du corps apportant avec lui une santé nouvelle et une vitalité augmentée. Des milliers de personnes ont donné des témoignages disant le bénéfice qu'elles ont retiré de l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams, alors que leur santé était épuisée. Parmi celles-ci, il y a Mme Bertha Kendall, demeurant avenue Darling, Toronto, qui dit : "En 1918, pendant l'été, je souffrais d'une mauvaise santé. Mon appétit n'était pas uniforme, j'étais faible et incapable de travailler, et je souffrais beaucoup de maux de tête nerveux et de cardialgie. Une de mes amies me recommanda les Pilules Roses du Dr

Williams que j'ai employées avec de splendides résultats, et quand j'en eus pris six boîtes, je me sentis une tout autre femme. Je crois que les Pilules Roses du Dr Williams valent leur pesant d'or pour toutes les femmes nerveuses, malades, parce qu'elles les guérissent promptement et épargnent les notes élevées du médecin."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez tout marchand de remèdes ou les avoir par la maille à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Canada, Province de Québec, district de St-Hyacinthe, No 629.

COUR SUPERIEURE

Dans l'affaire de St-Hyacinthe Distillery Company Limited, corps politique et incorporé ayant son bureau et sa principale place d'affaires en la cité de St-Hyacinthe, dans la province de Québec,

Requérante.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance à cet effet, il y aura le 22 novembre prochain à 11 hrs de l'avant-midi, au No 137 rue McGill, à Montréal, une assemblée des créanciers, contributeurs, actionnaires et membres de la dite Compagnie, pour donner leur avis sur la nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs.

St-Hyacinthe, 3 novembre 1920
H.-A. BEAUREGARD,
Protonotaire, C. S.
5-12n

TABLETTES BABY'S OWN TOUJOURS A LA MAISON

Lorsqu'une maman a une fois employé les Tablettes Baby's Own pour les petits, elle en a toujours un approvisionnement sous la main, car le premier essai l'a convaincue qu'il n'y a rien pour les égaler pour tenir les enfants bien portants. Les Tablettes sont un doux mais complet laxatif qui règle les intestins et adoucit l'estomac, chassant ainsi la constipation et l'indigestion, les rhumes et les fièvres bénignes, et facilitant la dentition. A leur sujet, Mme Saluste Pelletier, St-Dumas, Qué., écrit : "J'ai fait usage des Tablettes Baby's Own depuis les dix dernières années et j'en ai toujours à la maison. Elles m'ont donné satisfaction complète et je puis les recommander avec plaisir à toutes les mamans qui ont des petits."

Les Tablettes sont vendues par

tous marchands de remèdes ou par la poste à raison de 25 cents la boîte par The Dr Williams, Medicine Co Brockville, Ont.

RENTIER GRATUITEMENT

Le rapport au 30 septembre des "PREVOYANTS DU CANADA" vient d'être connu. L'Actif est près des deux millions de piastres, et les sociétaires au nombre de 51573, sont propriétaires de 95889 parts de pension. Il est possible qu'on atteigne cent mille parts à la fin de l'année. Les plus enthousiastes voient leurs espérances dépassées. Voilà une oeuvre dont les progrès sont étonnants.

Ceux qui n'ont pas encore de rentes des "PREVOYANTS DU CANADA" devraient se hâter d'en prendre avant le 31 décembre, ils gagneraient une année de pension pratiquement gratuite.

Représentant à St-Hyacinthe : Hector Monette, 14 St-S mon

Courrier de La Présentation

Le 27 octobre dernier, en l'église paroissiale de La Présentation, M. Alcide Blouin, fils de M. Adélaré Blouin, et de Alphonsine Grégoire, conduisait au pied de l'aule Mlle Angéline Petit, fille de M. Joachim Petit et de Elisa Bernard.

Après le mariage, il y eut grand réunion chez les parents des mariés, et la fête fut des plus joyeuses.

Y assistèrent : M. et Mme Isidore Bernard, grands parents, M. A. Richard, maire, et Mme Richard, M. et Mme Pierre Blouin, M. et Mme Joseph Pelletier, M. et Mme Adélaré Yvon, M. et Mme Alphonse Bernard, M. et Mme Charles Bernard, M. et Mme Joseph Fredette, M. Joseph Bernard, M. Napoléon Chagnon, MM. Napoléon, Euclide et Henri Blouin, frères du marié, Mlles Adwilda, Cécile et Aline Blouin, soeurs du marié, MM. C.-E. Chagnon, Joseph Bernard, O. Godbois, A. St-Germain, Adélaré Beaugard, Olivier Bernard, Augustin Yvon, Euclide Guertin, Arthur Bourgault, Alphonse Messier, Mlle Annette Yvon, Albertine Messier, Eva Pelletier, Elodia Pelletier, M.-Anne Chabot, Bernadette Eredette, Clérinda Bernard, Valéda Bourgault, Oriana Courtemanche.

Au nouveaux époux, nous souhaitons le plus parfait bonheur.

Obligations Municipales

6 à 6 3/4 %

DOMINION DU CANADA	Rendement	6.45
DOMINION DU CANADA	Exempt de taxes	6.20
PROVINCE DE QUEBEC	5 ans	6.00
PROVINCE D'ONTARIO	5 ans	6.00
CITE DE MONTREAL	3 ans	6.00
CITE DE MONTREAL	31 ans	6.00
CITE D'EDMONTON	3 ans	6.00
VILLE MONT-ROYAL	4 ans	6.00
VILLE ST-MICHEL DE L'AVAIL	6% 9 1/2 ans Payables à New York	6.00
MONTREAL TRAMWAYS	2 ans	6.75
MONTREAL TRAMWAYS	21 ans	6.60
BELL TELEPHONE	5 ans	6.75
QUEBEC T CHARLEVOIX RY.	Garanti par Québec Ry. 3 ans	7.00
DOMINION TEXTILE	5 ans	6.70
DOMINION COTTON	2 ans	6.90
PENMAN'S LTD.	6 ans	6.75
WAYAGAMAK PULP & PAPER		7.25

Obligations demandées

CITE DE MONTREAL
6% échéance 1922 et 1923.
Payables à Montréal et New-York. Prix : 104 et 105
En coupures de \$1000 seulement

CITE D'OUTREMONT
1922, payables à Montréal et New-York, et toutes obligations municipales payables à Montréal et New-York.

TELEPHONEZ A NOS FRAIS
DEMANDEZ NOS CIRCULAIRES
CREDIT CANADA
LIMITEE
BANQUIERS
Etablie en 1910
145 RUE ST-JACQUES MONTREAL
Tel. MAIN 4735-4736
HON. H. B. RAINVILLE, Président.

INTERNATIONAL STOCK FOOD TONIC

Le Fameux Tonique pour le Bétail

Il remet en parfait état les bestiaux décharnés, amaigris et qui dépérissent. Le changement dans leur apparence générale au bout d'un court traitement avec ce tonique vous surprendra positivement. Il agit et purifiant le sang, en provoquant un vif appétit.

Infalible pour débarrasser le bétail de toutes les sortes de vers.

En paquets de 40c., 75c., et \$1.35; en boîtes métalliques de \$1.75 et en seaux de 25 lbs. à \$3.75.

Demandez-le du marchand "International" dans votre ville ou écrivez à INTERNATIONAL STOCK FOOD CO., LTD., TORONTO

H. GAUCHER, Agent vendeur ST-HYACINTHE

Essence Concentrée pour

LIQUEUR DE CHARTREUSE

JAUNE OU VERTE (au goût)

Avec un flacon d'Essence concentrée pour liqueur de Chartreuse des Laboratoires S. Lachance, vous pouvez faire une petite liqueur des plus exquis, en même temps que très hygiénique et vous coûtant à peine le quart de ce que vous avez à payer pour les meilleures liqueurs.

Avec chaque flacon se trouve la manière de s'en servir, qui est des plus faciles.

En vente partout, Prix : 25c.

Sur réception du montant nous vous la ferons parvenir franco par la maille.

Laboratoire Lachance,
87, rue St-Cristophe, MONTREAL.

bière Dawes

EXIGEZ L'ETIQUETTE DU CHEVAL NOIR

Parlons raison

Psychologie de l'annonce.

La mentalité publique paraît de nos jours dans un tel état d'ébranlement nerveux qu'elle a fait dire à Lloyd George : "Les peuples semblent être frappés du choc des obus." L'exagération envahit tous les domaines et cause partout des résultats néfastes : l'art dentaire en ressent les suites que l'annonce répécute. Les réclames attrape-nigauds émaillent par ci par là la grande presse et, faute de science, l'on fait miroiter le plus grand nombre possible d'appartements aux murs dorés (sans oublier les coins d'escaliers), à l'outillage mystérieux, comme si la clientèle allait voir un dentiste pour admirer les appartements du propriétaire. Souvent des prix de bazar, s'alignent pour leurrer le client, dominés de portraits de sibylles à faire rêver des soldats en goguette, tout comme si la face humaine se passait au moule.

La plus grande découverte des temps modernes — la télégraphie sans fil — fut cependant faite par Branly dans un rez-de-chaussée. C'est la science et l'étude qui fait l'homme de profession. Personne ne veut travailler de nos jours et la preuve, c'est qu'on ne parle que de grèves dans les journaux. Certains professionnels trop souvent sont atteints de cette paresse néfaste et ils sont partout : au club, au jeu, à la jouissance, mais jamais dans les livres et à l'étude. Edison a dit cependant que la science se compose de 98% de transpiration et 2% d'inspiration. Faute de science pour attirer la clientèle l'on se rabat sur toutes sortes de demi-moyens parfois saugrenus, ou pour le moins peu sérieux, qui éclaboussent souvent leur auteur.

Le public a le droit d'être traité honnêtement. Les inventions du Dr Fournier sont là à l'encontre des légèretés de l'annonce, et les clients qui viennent à ses bureaux de tous les coins du pays et d'ailleurs sont la preuve journalière de l'appréciation de ses découvertes.

Les dentiers.

Qui dit dentiste dit dentier : l'un inclut l'autre. Il est question dans "Parlons science", des principales ruses malhonnêtes touchant le matériel pour fabriquer cette pièce de prothèse. Quant aux études et observations, recherches, connaissances anatomiques et dynamiques de la bouche cela dépasse les notions d'un grand nombre de dentistes.

Il vient de se former aux Etats-Unis une association nationale de dentistes qui vont s'occuper seulement de dentiers. Pour y appartenir il faut être choisi par la direction et payer \$100 (somme qui n'est jamais retournée). Après un an de postulat, si le candidat est reconnu être réellement un inventeur, un travailleur qui peut rendre service, il est alors déclaré membre. L'association compte à peine 20 membres sur 60,000 dentistes pratiquants aux Etats-Unis.

Anecdote vécue.

Il y a quelques années un mécanicien dentaire se présentait, sur bill, pour être reçu dentiste. Comme il n'avait fait que des dentiers durant 18 années de sa vie, il était à présumer qu'il savait quelque chose sur ce sujet. En présence de 11 (onze) examinateurs la question suivante lui fut posée : "Vous mettez généralement une succion, communément appelée un cœur, dans le fond du dentier? — Oui. — Où cela? — Dans le plus creux du palais. — Quel est le meilleur endroit de ce plus creux du palais? — Impossible d'avoir une réponse. C'est étrange, mais le plus étrange fut que des 11 examinateurs il n'y avait que le président et l'auteur de la question qui connaissaient la réponse. Ceci lève un coin du voile sur l'ignorance en cette matière.

Le Dr Fournier a tourné et retourné les 5000 pages, au moins, de littérature sur ce sujet des dentiers que contient sa bibliothèque. Il a reçu et reçoit mensuellement depuis 20 ans toutes les meilleures revues publiées sur cette matière. Il a de plus eu maintes conférences avec les sommités reconnues dans cette ligne. Pour compléter le tout et après avoir tout essayé il a finalement risqué sa vie dans une expérience sur lui-même, le 9 juin 1916, par l'implantation et la retention durant 19 jours d'une vis métallique dans la mâchoire supérieure et cela pour essayer de résoudre à jamais le problème de la retention des dentiers. C'est dire, en résumé, que les connaissances du Dr Fournier en fait de dentier sont aussi complètes que la science peut fournir à date.

UNIQUE AU MONDE

"Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes, suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance."

La somme de mille piastres (\$1,000.00) sera versée au fonds de souscription en faveur de l'Université de Montréal sur production de la preuve que l'affirmation ci-dessus est erronée.

La personne (ou le groupe) qui fera cette épreuve avec succès recevra \$500.00 pour défrayer ses dépenses.

Extraction et plombage des dents sans douleur par le même procédé.

Bureaux du Dr J.-N. PAUL FOURNIER
ST-HYACINTHE, Qué. : TELEPHONE 40

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des
AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres
SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Listelectorale
et Autres Formules pour Rayer
ou Ajouter les Noms de la liste Electorale.

Abonnez vous au "Clairon" le véritable organe libéral.

(Suite de la troisième page)

ce procédé... oh ! il n'est pas d'effet certain, mais il vous donnerait une chance de revoir votre femme et vos gosses... Et puis, quand vous partez défendre votre pays de l'autre côté de la mare aux harengs, ce serait bête de faire ici un pâté de viande froide !...

—C'est cette grosse saucisse de Buhler qui refroidit, pas moi... Retirez-vous, mon vieux !

Les adversaires, en place, et les assistants à plat ventre dans l'herbe attendaient le commandement de "Feu !..."

C'était par hasard, un instant de grand silence dans la plaine... Un mockingbird réveillé, jeta ses quelques notes perçantes en s'envolant. Les ténèbres étaient si épaisses que le feu de chaque cigare semblait énorme...

—Gentlemen, prêts ?... A volonté, feu !.

Silence...Le point rouge du cigare de Buhler s'éloigna en zigzags rapides vers la gauche, revint vers la droite, s'éleva, s'abassa... Evidemment, le Teuton cherchait à dissimuler sa place, à enlever tout point de mire exacte à Molinier...

Le rond pourpre du cigare de celui-ci demeurait absolument immobile.

—Le niais ne suit pas mon conseil dit MacPherson... il va se faire plomber le coffre... Ce que les Français sont suffisants !... ils ne veulent jamais rien écouter, même quand.

Deux détonations aux longues flammes retentirent, presque en même temps, mais Molinier avait certainement tiré le second... Puis on perçut la chute d'un corps sur l'herbe sèche et des gémissements... Qui était tombé ?...

Dans cette ombre épaisse, comment savoir ?

—Frenchy !... Frenchy !... cria MacPherson.

—Ça va, merci !... en bonne santé !... On courut. Les cônes lumineux de quelques torches électriques de poche trouvèrent le Ham bourgeois étendu dans une pose cassée, grotesque, de marionnette jetée à terre. Il avait reçu dans l'abdomen la balle de Molinier. Il hoquetait...

Et Molinier, remettant avec soin son vieux revolver dans sa valise, dit à MacPherson :

—Je n'ai pas suivi votre tuyau, mais il m'a été bien utile tout de même... Puisque vous, un tenancier de bar, vous connaissez le truc de combat, donc Buhler duelliste expérimenté, non seulement devait le connaître aussi, mais supposer que je m'en servais. Alors, j'ai tout bonnement tenu mon cigare à la bouche... L'Alboche, pensant que je l'avais au bout de mon bras gauche étendu, a visé de côté...Sa balle a sifflé à un mètre de ma droite.

—Mais vous, dans cette nuit noire, comment vous êtes-vous guidé ?

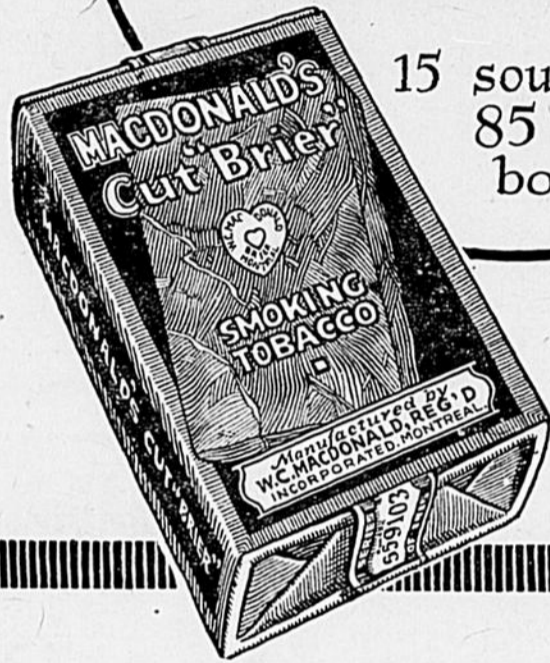
—Moi, pour être sûr, j'ai tiré sur la lueur de son coup de feu... Mon père tenait un tir à la carabine Flobert dans les foires de France... cela m'a fait de la théorie quand j'étais gosse...Et puis, j'ai quinze ans de Texas où il y a de la pratique quotidienne sur les animaux et parfois, vous voyez, sur les gens... Maintenant, vite, mon vieux, aidez-moi avec ma valise, que la diligence ne se trotte pas sans moi !...

J. Joseph-Renaud.

BIERES et PORTERS DOW
POUR LES VISITES.

MACDONALD

Tabac à Fumer Hache "Brier"



15 sous le paquet
85 sous la
boite 1/2 lb.

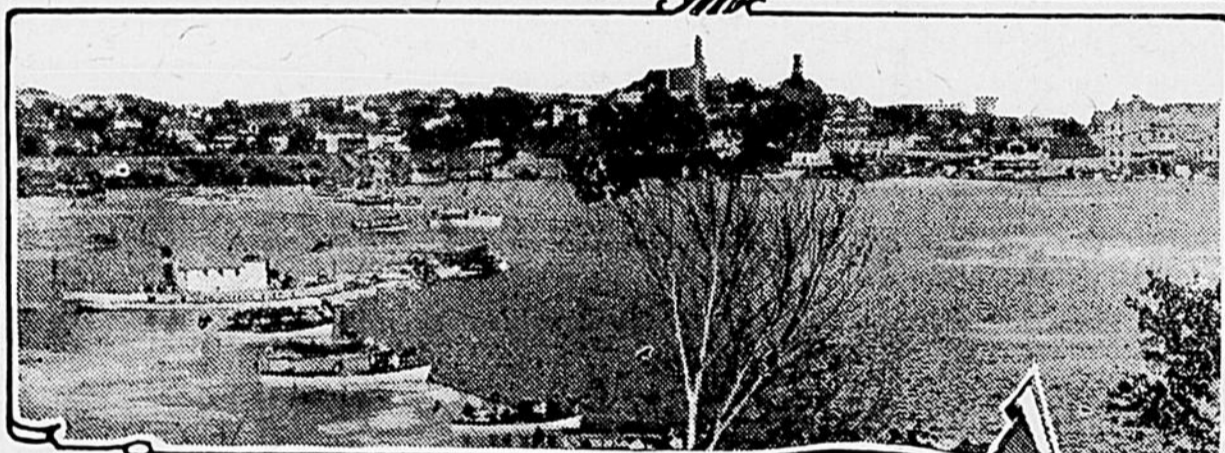
"Brier" est depuis 40 ans le tabac le plus en faveur chez les fumeurs canadiens. Les qualités maîtresses de la marque se retrouvent dans le "Brier" Haché.

"Le Tabac qui a un coeur"

H. C. FORTIER, Agent Vendeur :: MONTREAL.

Les Villégiatures de l'Ontario

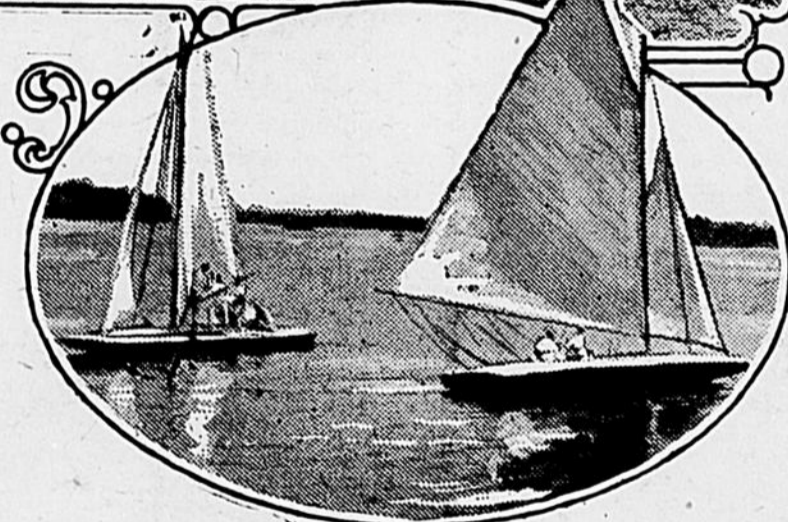
Kenora, coquettement situé sur les bords du Lac des Bois, est le rendez-vous d'un grand nombre de touristes.



Jour de régates à Kenora, Ont

Il est des endroits parmi les multiples villégiatures canadiennes, qui loin de voir décroître leur popularité, semblent au contraire devenir chaque été le rendez-vous d'un nombre toujours plus grand de visiteurs. Kenora, autrefois appelé le Portage-du-Rat, est certainement un de ceux-là, car l'on ne saurait remarquer dans son histoire, une saison qui fut moins active et moins remplie d'entrain que celle qui la précéda.

Nous avons tous entendu vanter les beautés du Lac des Bois, qui étale sa nappe limpide, toute dentelée de baies et de pointes boisées, dans les forêts du nord de l'Ontario, sur la frontière du Manitoba et de la république américaine; ce lac possède la réputation d'être l'un des plus splendides du pays, et aujourd'hui, malgré la distance qui le sépare des centres importants tels que Winnipeg, Duluth, Port-Arthur et Fort-William, un grand nombre de citoyens parmi les plus fortunés de ces villes, y ont bâti de fastueuses résidences d'été sur les îles dont il est tout parsemé. Celles-ci sont en effet si nombreuses, qu'elles forment un véritable archipel, sillonné en tous sens durant l'été par les yachts, les canots-automobiles, les chaloupes et autres embarcations. La plupart sont densément boisées, tout comme les rives de la terre ferme d'ailleurs de sorte que l'aspect général de toute cette verdure qui se reflète dans l'eau est tout à fait reposant, par la fraîcheur et le calme qui s'en dégagent. Des bluets en quantité poussent aussi sur les îles et l'un des plaisirs des rési-



Le yachting sur le Lac des Bois.

dents d'été est de faire la cueillette de ces succulentes baies pour les mettre ensuite en conserves. Les bluets sont si abondants dans cette région, qu'ils font l'objet d'un commerce assez rémunérateur pour les sauvages, qui y dévouent une partie de leur temps à l'époque de la maturité. La ville de Kenora, desservie par le réseau du Pacifique Canadien, est elle-même très jolie, située sur une légère éminence qui domine le lac et permet d'en obtenir une vue superbe. C'est aujourd'hui un endroit moderne, pourvu de toutes les commodités des grands centres. A quelques milles vers l'ouest,

se trouve le joli village de Keewatin, bâti sur un étroit prolongement du Lac des Bois dans cette direction. De vastes moulins à farine y emploient plusieurs centaines d'hommes et mettent une note d'activité dans ce pittoresque paysage dont ne peut se lasser l'œil du touriste. La Y.M.C.A. a organisé sur les îles du lac quelques camps fort confortables où les visiteurs peuvent à des taux modérés, obtenir le logement et la nourriture pendant la durée de leurs vacances. D'excellents hôtels inyitent encore à Kenora ceux qui peuvent être tentés de s'y rendre par ce qu'on leur a dit des attractions multiples de cet endroit.

DR A. REDARD
CHIRURGIEN-DENTISTE

Spécialité :
DENTIERS SCIENTIFIQUES
Ouvrage en OR PUR fait à la main.

190 GIROUARD - ST-HYACINTHE

Dr J. H. Bousquet
36 RUE ST-HYACINTHE

10s-26n

J.S. Beaudet

Notaire.
Argent à prêter. — Assurance
3 RUE DU PALAIS,
ST-HYACINTHE P.Q.

6-8-18

81 TEL. BELL BUREAU 68 RUE ST-SIMON
92 " RÉSIDENCE 74 ST-DOMINIQUE
710 R 11— POINTE AUX FOURCHES

W. AMYOT

Représentant de "LA PREVOYANCE",
compagnie d'assurances : sur la vie, contre
les accidents, les maladies, etc.

A bien noter que \$1.00 par mois, payée à
"LA PREVOYANCE"

assure votre salaire au cas de maladie ou d'accidents

ASSURANCES CONTRE LE FEU ETC., ETC.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE
A VENDRE OU A ECHANGER.

2-21-

ST-HYACINTHE

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Docks, Mousselines, Or gands des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis touilaine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large, Portières, Rideaux Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

1-1-17

Telephone Bell 631

Dr RODOLPHE PHILIE, DENTISTE

HEURES DE BUREAU

Tous les jours
9 Heures A. M. à 6 Heures
P. M.

LE SOIR
Lundi, Mercredi, Vendredi
de 7 Hrs P. M. à 9 Hrs P. M.

84, RUE ST-SIMON, SAINT-HYACINTHE

(BATISSE M. O. DAVID, PLACE DU MARCHÉ)

BUVEUR EMERITE

Le temps est chaud et deux hommes se tiennent au comptoir, avançant force bière. L'un dit à l'autre, en s'épongeant : Cette bière est excellente. Je boirais vingt-cinq verres sans reprendre haleine.

L'autre lui répondit : "Je parie vingt francs que vous ne pourrez pas."

"Voyons, reprend le premier, après un instant de réflexion, voulez-vous attendre un moment. Cinq minutes tout au plus. Juste le temps d'aller au coin de cette rue et alors je vous dirai si j'accepte le pari ou non."

Il est bientôt dehors et fidèle à sa parole, il rentre peu après au café et dit à son compagnon qui l'attend : "C'est entendu, j'accepte."

Le patron met vingt-cinq verres en rang de parade, sur le comptoir, et notre buveur avale consciencieusement d'un trait sans s'arrêter un instant pour souffler et sans laisser une goutte en détresse.

Celui qui a engagé le pari paie et donne la coupure de vingt francs qu'il vient de perdre, non, toutefois, sans déclarer qu'il ne le croyait pas capable d'un tel exploit. A quoi le gagnant répond avec une honnête franchise : "Moi non plus, je ne m'en croyais pas capable. C'est pour cela que je suis allé à un café voisin pour essayer avant de m'engager."

"LE CLAIRON" est publié et imprimé par l'Imprimerie Yamaska Incorporé, au No 173 rue Girouard Saint-Hyacinthe.

"LE CLAIRON" est publié et imprimé par l'Imprimerie Yamaska Incorporé, au No 173 rue Girouard Saint-Hyacinthe.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée.
Forte la signature de J. H. Bousquet

LE FOYER

CREPUSCULE

Au bord de l'horizon, les collines boisées
Ondulent, en prenant des teintes ordoisées,
Cependant qu'un dernier reflet, comme un mica
Pique sur les côtes, scintille dans leur brume,
Et que, timidement, une étoile s'allume
Dans l'azar pâle et délicat.

Les arbres, sur le ciel, de leurs grêles membrures.
Font un dessin pareil à celui des nervures
D'une feuille. A présent, les étoiles sont deux
Et luisent à travers la vapeur violette,
Les arbres ont un air frileux.

Tous les contours ont des finesse d'aquarelle,
Les fonds sont des lavis très clairs. Un clocher frêle
S'effile exquisément sur le lointain bleuté.
Les étoiles sont trois. La campagne repose,
Et, dans le ciel vert d'eau, monte une lune rose,
D'une rose qui semble argenté.

De larges bandes d'or l'horizon se chamarré.
Mais le dernier reflet s'est éteint sur la marre.
On croit voir des cyprès dans les hauts peupliers.
Le jour traîne un moment encore son agonie,
Les crapauds font un chant d'une plainte infinie,
Les étoiles sont des milliers.

Edmond ROSTAND.

LE DUEL AU CIGARE

—Regardez cette gueule de singe!

L'homme ainsi interpellé par un colosse blond à demi-ivre, venait d'entrer, une pauvre valise à la main, dans le grand bar en planches, illuminé par des lampes à acétylène, qui marquait la halte de la vieille diligence étiquetée reliant encore ce 10 août 1914, la frontière mexicaine et le Southern Pacific Railway à travers la brousse immense du Texas.

Ses vêtements étaient ceux d'un cowboy, il "sentait l'Ouest", mais sa petite taille, ses vifs yeux noirs enfoncés sous de broussailleux sourcils, son teint très brun, son visage barbu, opiniâtre et doux, ses manières timides, se remarquaient en cette assemblée tumultueuse de grands anglo-saxons blonds.

Il regarda tranquillement l'insulteur et quelques buveurs qui avaient ricané à l'ombre de leurs feutres puis, ayant posé près de lui, avec grand soin, sa valise raccommodée çà et là avec de la ficelle, il commanda un whisky and soda.

L'air chaud sentait le cuir, le rhum, le gin, l'écurie. La clarté des lampes à acétylène était si crue que la fumée des cigares faisait de lentes ombres montantes sur les murs de bois, à travers lesquels on entendait, par intervalles,

la grande voix lugubre du vent s'étendre sur l'immense prairie déserte.

La voix injurieuse reprit :

—Oh ! le chimpanzé boit dans un verre, comme un homme ! C'est étonnant ce qu'on arrive à enseigner à ces animaux-là !

Cette fois, le rire fut général. Le même geste enleva le cigare de toutes les bouches aussitôt distendues d'hilarité. A travers la mouante vapeur bleue, on dévisageait brutalement le nouveau venu — qui, la tête entre les mains et les coudes sur les genoux semblait rêver.

—Mais on n'arrive pas, vous le voyez, à leur faire comprendre le langage humain.

A nouveau éclata la tempête de gaité. D'énormes mains claquèrent sur les cuisses. On se renversa sur mieux rire. Quelques voix rauques crièrent : "Lâche ! Rayé de jaune ! Trembleur !" vers l'homme dont la patience scandalisait — en cet Ouest demeuré, aujourd'hui encore, combattif à l'ancienne mode et où le revolver répond vite à la moindre offense.

Alors, sans hâte, soigneusement il enleva l'épingle fermant la poche intérieure de son veston d'où il sortit un petit cahier à couverture de parchemin sale, qui portait en calligraphie ronde, à demi effacée son nom : Melinier (Jean).

—Gentlemen, je ne suis pas plus poltron qu'un autre. Mais jetez un coup d'œil sur ceci. C'est ce que nous appelons en France un livret militaire. Sur cette page, là tenez ! vous pouvez lire qu'en

cas de guerre je dois me rendre, dans le plus bref délai, à Bar-le-Duc (France), dépôt du 9^e régiment d'infanterie. Vous avez lu les nouvelles d'Europe. Mon pays est en guerre depuis huit jours avec l'Allemagne. Hier, j'ai quitté ma femme, mes trois gosses, ma ferme, mon troupeau, à soixante milles au Sud d'ici, et je m'embarque après-demain à New-York. Je ne peux donc relever aucune insulte, devant tout mon sang à la défense de mon pays.

Il y eut un instant de silence. On entendit, dehors, dans la nuit, bruire le large vent de la plaine.

L'insulteur qui, jusqu'alors, était resté assis, voûté, écrasant une chaise de l'affaissement de son corps énorme, se leva. Il avait la nuque si musclée qu'il ne pouvait relever complètement la tête.

—Je savais bien que c'était un damné français ! Oui, à sa gueule noire, dès qu'il est entré. Moi, je suis allemand, je m'appelle Buhler et je suis né à Hambourg. Si ces damnés Anglais ne barraient pas la mer, je.

Il ne put en dire davantage. Une bouteille, frénétiquement projetée par Molinier, lui heurta le visage. déjà le petit Français, corps à corps, esquiva ses gros coups de poing, le jetait sur le sol grâce à un croc-en-jambes qui rappelait Belleville, se roulait avec lui parmi les tables renversées, le frappant de la tête, des coudes, des genoux.

Quand on intervint, il lui "tenait" le crâne par les oreilles et le "sonnait" sur le plancher.

Pendant qu'on relevait Buhler, qu'on l'épongeait, Molinier impassible, la respiration très calme, déclara :

—Gentlemen, cela a changé tout ce coquin soit Allemand ! Je viens de le corriger et, quoiqu'il ne soit pas un gentleman, je suis prêt à lui donner réparation. En effet, mettre des balles dans la peau d'un Alboche, ici ou en Alsace-Lorraine, c'est toujours bonne besogne et c'est mon devoir ! Seulement, la diligence repart à minuit... dans juste une demi-heure ! et ne pas la manquer est aussi mon devoir.

Deux groupes s'étaient formés, l'un composés d'américains germanisants, l'autre de vrais Yankees qui se rappelaient La Fayette ou qui prenaient sportivement parti pour le petit homme contre le colosse. Après quelques minutes d'une discussion dont Molinier, assis paisiblement, se désintéressa, il fut décidé que le combat aurait lieu immédiatement, dehors, dans les ténèbres, et "au cigare".

Buhler s'inondait le crâne d'eau froide, afin de dissiper son ivresse. Il absorba une dose de "bromo seltzer" pour calmer ses nerfs, assurant sa main et son coup d'œil, car il était un duelliste expérimenté.

Molinier ouvrit sa valise avec des gestes lents de paysan et y trouva, parmi des chaussettes de grosse laine et des mouchoirs à carreaux, un vieux revolver Colt, à simple action, tout chargé, qu'il

démaillotta du linge gras qui le protégeait contre la rouille.

Le bar tender, MacPherson, un écossais américanisé, s'approcha de lui dit à voix basse :

—Écoutez, Frenchy, on va vous placer à quinze pas l'un de l'autre. Comme la nuit est extrêmement noire, chacun de vous fumera un cigare dont l'adversaire devra toujours voir le feu. Vous tirerez à volonté, avec ce point rouge pour seul guide. Interdiction de bouger de votre place. Maintenant, Frenchy, vous n'avez aucune chance de sortir vivant de l'affaire. Ce Buhler est un révolté étonnant. Cet après-midi il nous a fait une démonstration. Il tire avec une diabolique vitesse et atteint tout ce qu'il vise. Il exécute des fantaisies : le double roulement, l'éventail, le coup du shérif, comme j'n'ai jamais vu.

—Ça va. Coupez le sermon !

—Il s'est souvent battu ! Jamais, il n'a manqué son homme ! Et ses armes sont du dernier modèle. Il les connaît, il s'est longuement entraîné avec, il les a en main. Celle qu'il a choisie pour tout à l'heure a une détente si douce qu'il suffirait de souffler dessus ! Tandis que vous, avec votre vieil aboyeur.

—Pas le temps d'en acheter un autre. D'ailleurs, il tire droit tout de même. Allons-y ! Merci tout de même !

On ouvrait la porte. Une rafale de vent coucha la flamme des lampes.

Dans les ténèbres, les deux groupes dont on devinait le remuement noir, avançaient à tâtons, trébuchaient sur des racines, se heurtaient. La grande voix lugubre du vent du mystérieux vent du Texas parfois s'élevait soudain, gémissait, piaulait, puis s'éteignait dans un silence si profond qu'on distinguait alors le lointain jappement des coyotes chassant à des milles de là. Une nuit pareille était un sinistre et étrange décor, de duel. Mais, là-bas, les combats singuliers ont encore leurs bizarreries d'autrefois, et aussi leur gravité ; des conditions fantaisistes, voire cruelles ; pas "d'honneur satisfait" sans mort ou, au moins, sans blessure extrêmement grave et entraînant l'inconscience immédiate et absolue. Molinier ou Buhler devait y rester. Tous les deux peut-être, grâce au "coup double" sinistrement dénommé le "coup des deux veuves" que de semblables conditions rendent fréquents.

On plaça les combattants à une distance de vingt-cinq yards. Chacun alluma un gros cigare. L'un et l'autre devinait la place de l'adversaire à cette menue étoile de lumière pourpre, là-bas. Mac Pherson, qui assistait Molinier, lui dit, bas, juste à l'instant de s'écarter pour laisser le champ libre :

—Frenchy je vais vous indiquer un truc. Truc très employé dans ce genre de duel... c'est votre seule chance ! Cela consiste à tenir le cigare non à la bouche mais avec la main gauche, au bout du bras étendu de côté. L'adversaire, qui tire sur le point rouge, passe donc à un mètre de vous. Mieux il vise, et plus le moyen est efficace.

Molinier avait écouté le conseil d'un air méditatif. Il cracha dans ses mains, empoigna solidement la crosse de son vieux revolver, et répondit :

—Merci Mac !... Mais moi, j'aime les choses simples...

—Ne vous entêtez pas employez

(Suite à la quatrième page)

Annoncez dans
LE CLAIRON
LE MEILLEUR MEDIUM DE PUBLICITÉ DANS LA RÉGION

ANNONCEZ DANS NOTRE JOURNAL
ET VOUS Y TROUVEREZ UN GRAND
PROFIT. DE PLUS, VOUS AUREZ
AIDÉ À LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS
DE NOTRE VILLE ET DES ENVIRONS.

173 Boulevard Girouard, St-Hyacinthe Qué.
TELEPHONE 143

Pharmacie du Dr J. E. A. Collette

DROGUES, PRODUITS BREVETÉS ET FRANÇAIS,
ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS, ÉPONGES,
BANDAGES HERNIAIRES, CHOCOLATS, Etc., Etc.
Attention spéciale aux membres du Clergé et aux Communautés religieuses
PRESCRIPTIONS DES MÉDECINS
REPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN.
Bureaux et Pharmacie
197, Rue Cascades, Coin Ste. Anne, St. Hyacinthe.
Téléphone, jour : 348 — Téléphone, nuit : 311

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

NOUVEAU

TRAIN DE NUIT

TOUS LES JOURS

MONTREAL - QUEBEC

VIA LE PONT DE QUEBEC.

Depart de Montréal (Gare Bonaventure) 11.15 P. M.
Arrive à Québec (Gare du Palais) 6.15 A. M.

L'HEURE MERIDIEN DE L'EST

WAGONS-LITS ECLAIRÉS A L'ELECTRICITÉ

Pour tous renseignements, billets, et lits, s'adresser aux agents des billets, Chemins de fer National - Grand Tronc.

Tel. Magasin 325 Tel. Résidence 593

P. RAVENELLE

Marchand de chaussures et cuir,

SELLIER ET CORDONNIER

Agent pour la chaussure

"INVICTUS"

SUCCESSOR DE B. BELANGER

135 Rue Cascades

ST-HYACINTHE.

5 fév-6 août

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures de départ des trains :

9.55 a.m. x 5.47, p.m. 9.35 p.m.
Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Victoriaville et Québec.

6.03 a.m. x 7.20 a.m. x 10.43 a.m. x 2.30 p.m. x 5.22 p.m. = 8.00 p.m. Pour Beloeil, Montréal, Ottawa Toronto, les Etats-Unis et l'Ouest.

Heures de l'arrivée des trains :

9.55 a.m. 1.25 p.m. x 5.47 p.m. 9.35 p.m. de Montréal x 5.40 p.m. des Etats-Unis et de l'Ouest.

Tous les jours.

x tous les jours, dimanche excepté, = Dimanche seulement.

Nous émettons des billets, bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National, à partir de Montréal, sur demande des passagers. Le bagage est aussi enregistré directement de Saint-Hyacinthe à destination.

Reservation de wagon lit faite sans charge et avec promptitude.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à Ernest O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise ou à F. C. Bouvette, chef de gare.

ON DEMANDE

25 bons menuisier ou menuisiers
Ouvrage permanent. Bons gages pour les hommes qualifiés. S'adresser. La Compagnie d'Orgues Canadiennes. jno

SERVANTE DEMANDEE

Bons gages. Ouvrage facile. S'adresser au No. 231 rue Girouard. jno



Il s'en sert depuis qu'il était enfant

Rien n'égale le
MINARD
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
pour les douleurs et contusions

La première chose à faire lorsque vous vous faites mal c'est d'appliquer du célèbre Liniment Minard. Il est antiseptique, calmant, curatif et soulage immédiatement. L'éditeur d'une des meilleures revues agricoles des provinces maritimes, au cours d'une lettre qu'il nous adressait, dit : "Je dois dire que je ne connais pas de médicament qui a maintenu sa réputation depuis si longtemps que le LINIMENT MINARD. Il a été le remède certain dans notre famille aussi loin que vont mes souvenirs et il a survécu à la concurrence d'une dizaine de pseudo-imitations." MINARD LINIMENT CO. LIMITED
Yarmouth, N.E. F5

DEPUIS 1870
SHILOH
30 GOUTTES
CALMENT LA TOUX

CE SOIR

5 NOVEMBRE A 8 HRS.

GRANDE ASSEMBLEE

AU

GARAGE GERVAIS

59 RUE CASCADES

EN FAVEUR DE LA CANDIDATURE DE

M. Eugène Payan

Electeurs du Quartier No. 1,
rendez-vous en foule!!

EXPOSITION DE RENARDS ARGENTES ELEVES EN CAPTIVITE

Une exposition unique, sous la direction de la Commission de la Conservation du Canada, sera tenue à Montréal, les 24, 25 et 26 novembre courant. Ce sera la première exposition internationale de renards argentés vivants élevés en captivité. L'élevage des animaux à fourrure devient rapidement une branche scientifique de l'élevage des animaux, et bien que ses débuts datent à peine d'une décennie, cette industrie naissante est une des plus florissantes du Canada.

Le plus grand nombre d'éleveurs d'animaux à fourrure canadiens se trouvent dans les provinces maritimes et surtout dans l'île du Prince Edouard, mais il y en a aussi plusieurs dans chacune des autres provinces et leur nombre s'accroît rapidement. L'intérêt dont on fait preuve dans le Québec, l'Ontario et l'Ouest du Canada en général, démontre que plusieurs canadiens sont désireux d'entreprendre l'élevage du vison, du castor, du pékan, de la marte et autres.

Des avis récents indiquent que 150 animaux seront apportés de l'île du Prince Edouard seulement. Nous avons confiance que les autres provinces, en proportion du nombre de leurs éleveurs, en enverront autant. Plusieurs demandes de renseignements ont aussi été reçues des Etats-Unis.

Le développement de cette industrie serait de nature à empêcher l'extermination des animaux à fourrure sauvages et à équilibrer les conditions variables des grands marchés de fourrures. On espère que l'Exposition de Montréal amènera aussi la formation d'une Association des Eleveurs d'Animaux à Fourrure du Canada qui contribue-

ra à établir et conserver des registres contenant les généalogies fidèles des renards, et en général, à promouvoir les intérêts de l'industrie.

UN MAUVAIS RHUME CHRONIQUE

Guéri au moyen de Vinol.

Crestline, Ohio.—"J'avais contracté un rhume chronique, et j'étais resté faible, nerveux et débile. Je suis à la tête d'une petite famille de trois, et j'avais beaucoup de difficultés à faire mon travail. J'ai pris plusieurs sortes de remèdes, mais toujours sans bons effets. Un jour, enfin, j'ai entendu parler de Vinol, j'en ai pris, et je suis maintenant rétabli et fort, mon rhume est disparu, et je me sens très bien." MDR. H. H. CARLISLE.

"Nous garantissons Vinol, notre excellent tonique de foie de morue et de fer, sans huile, pour les rhumes chroniques, et pour les santés délabrées, affaiblies et nerveuses."

POUMONS FAIBLES ET MALADES

Ramenés à la Santé au moyen de Vinol

Camden, N.J.—"J'avais un rhume qui semblait incurable, j'étais affaibli, et mes poumons étaient faibles et douloureux. J'avais essayé tout ce qu'on m'avait suggéré sans en éprouver de soulagement. Un soir, je lisais quelque chose au sujet de Vinol, et je résolus de l'essayer. Je ne tardai pas à remarquer une certaine amélioration. Je continuai à en prendre, et aujourd'hui je suis un homme en santé. La douleur que je ressentais aux poumons est disparue, je ne tousse plus et j'ai engraisé de quinze livres." FRANK HILLMAN.

"Nous garantissons que Vinol est efficace pour les rhumes chroniques et les bronchites, et pour les santés affaiblies, épuisées."

Rend facile la pâtisserie chez

ROYAL



BAKING POWDER

Absolument Pure
La seule poudre-levain faite avec la crème de tartre Royale, extraite des grappes de raisin
PAS D'ALUN, PAS DE PHOSPHATE DE CHAUX

Bureau à St-Hyacinthe 9 RUE ST-DENIS Tél. Bell 141
Bureau à Montréal ch. 55, 97 ST-JACQUES Tél. Main 556

Phaneuf & Poirier AVOCATS

MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis.

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prêlarts, Portières
et Rideaux

Chez
EUG. L. DESAUTELS

222-226 Cascades, St-Hyacinthe

L'ENFER de L'AMOUR

Tel est le titre du feuilleton que publiera LE SAMEDI à partir du 17 courant.

En vente chez

ST-JEAN & FRERE,
Marchands de Journaux
SAINT HYACINTHE

MAISON A VENDRE

105 RUE GIROUARD

En face du couvent de la Présentation, maison moderne, avec toutes les commodités. S'adresser à Fred. W. Moseley. jno

PROPRIETE A VENDRE

Magnifique résidence à vendre Onze appartements très confortables. Système de chauffage à l'eau chaude. Eclairage au gaz et à l'électricité. Garage. Située sur la rue Girouard, à proximité du centre de la ville. S'adresser à T.-D. Bouchard, 173 rue Girouard. jno

Voici le printemps,
le temps de prendre

Celery King

Au prix de quelques sous seulement, il vous purifie le sang, vous procure vigueur et santé. Il s'agit simplement d'en prendre pour avoir les yeux vifs, le teint clair et l'haleine parfumée. 8F

POUR UNE MAUVAISE HALEINE

Des dents cariées, un estomac dérangé et des intestins en mauvais ordre sont les causes de mauvaise haleine. Si vos dents sont bonnes portez attention à vos intestins. Procurez-vous, chez quelque pharmacien, le Sirop Caralil de la Mère Seigel. 15 à 30 gouttes après les repas nettoieront l'estomac et empêcheront une mauvaise haleine. Coût \$1.00 la bouteille. N'achetez pas de substituts. Ayez l'original!



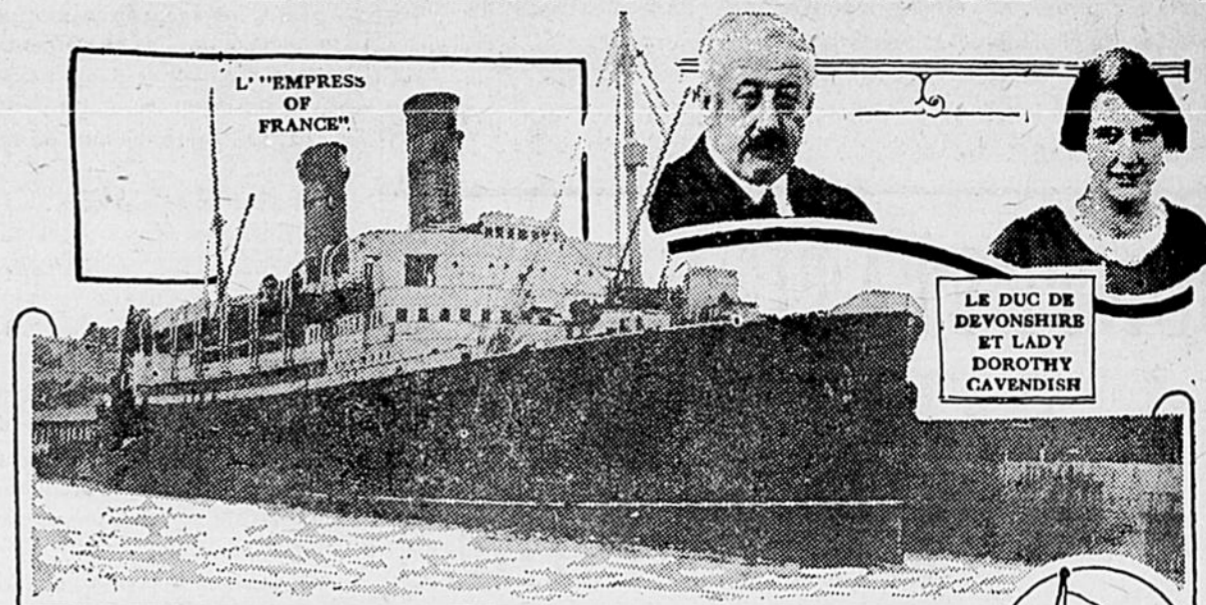
INTERNATIONAL COMPOUND ABSORBENT

Guérit absolument l'éparvin Pour Jardins, Inflammation ou Douleur des Tendons, Molettes, Capotés, Glandes hypertrophiques, Suros, Ecartés, Entorses, Eparvin et Eparvin sec, etc., ce remède donne d'excellents résultats. Il est positif et sûr dans son action, il est garanti.

Indications complètes en français. Par bouteille, \$2.50. Commandez au fournisseur de l'International dans votre ville ou écrivez à INTERNATIONAL STOCK FOOD CO., Limited Toronto 25

H. GAUCHER, Agent vendeur
ST-HYACINTHE

TRAVERSEE MOUVEMENTÉE DE L'"EMPRESS OF FRANCE"



LE DUC DE DEVONSHIRE ET LADY DOROTHY CAVENDISH

DRAPEAU DE LA C.P.O.S.

SALON DE L'"EMPRESS OF FRANCE"

Les journaux nous ont entretenus brièvement il y a quelque temps de la rapide traversée de l'Atlantique de notre gouverneur-général, le duc de Devonshire, à bord du gigantesque paquebot de la Canadian Pacific Ocean Services, l'"Empress of France".

Son Excellence avait promis par câblegramme, de présider à un banquet donné en l'honneur de Sir Auckland Geddes par le Canadian Club de Londres. Le but du voyage du duc était toutefois d'assister au mariage de sa fille Dorothy Cavendish, au capitaine Harold McMillan, mais il voulait profiter de l'occasion qui s'offrait de rendre hommage à l'éminent diplomate anglais nouvellement nommé à l'ambassade de Washington.

Le départ du Canada devait s'effectuer de St-Jean, N.B. par l'"Empress of France", mais dès le début, la guigne vint déranger le programme et retarder les passagers. Le navire, qui devait démarrer le treizième jour du mois, dut à cause d'une violente tempête qui s'éleva soudain, attendre 24 heures plus tard pour quitter le port. Ce premier retard compromettait tellement le rendez-vous du duc de Devonshire, que celui-ci jugea à propos de consulter le capitaine Cook sur l'heure d'arrivée à Liverpool et sur la possibilité de tenir son engagement. Le commandant promit de faire donner aux machines leur maximum d'effort et de tenter l'impossible pour arriver à temps. Durant toute la traversée, le personnel fut sur les dents et chacun se tint à son poste dans

le but de regagner le temps perdu au commencement du voyage. L'enthousiasme gagna bientôt les passagers et plusieurs d'entre eux suivirent la marche du paquebot avec le même entrain qu'ils auraient suivi une course sportive. L'"Empress" entra bientôt dans la rivière Mersey, mais là, un épais brouillard vint tout à coup se mettre à travers la route; cependant grâce à l'habileté du capitaine, ce dernier obstacle fut aussi surmonté et le paquebot jeta ses amarres dans le port de Liverpool, le jour et à l'heure indiqués pour son arrivée.

Il va sans dire que le commandant et les membres de l'équipage furent vivement félicités par le duc et par ceux qui l'accompagnaient pour leur excellent travail durant toute la traversée.

PROFITEZ de la PROSPERITE QUI PASSE SUR ST-HYACINTHE

Achetez des lots dans BOURG-JOLI et doublez votre argent dans quelques mois. La Grande Manufacture de Coton est située sur nos terrains et elle en fera augmenter la valeur à pas de géants. Pour ceux qui veulent faire de l'argent en mettant quelques piastres dans la spéculation, nous avons pour quelques jours seulement une proposition extraordinaire.

CONSULTEZ-NOUS

Le CREDIT MASKOUTAIN

T. D. BOUCHARD
GERANT

Suite de la première page

N'ayant aucun grief personnel contre M. Oliver, nous ne voulons pas en dire plus long à son sujet pour le moment. Si le bureau de direction de la Chambre approuve ses injures, c'est son affaire. M. Oliver pourra continuer, et l'étranger pourra juger de la mentalité de notre Chambre de Commerce en lisant la prose poissarde de son secrétaire; on devra cependant se rappeler que ce ne sont pas tous les membres de la Chambre qui tiennent à passer pour des polissons.

CONTESTATION D'ELECTIONS MUNICIPALES

Les causes en contestation d'élections municipales ont commencé à être entendues jeudi de cette semaine, devant l'honorable juge Hacket.

La première cause entendue a été celle de Reeves contre Sylvestre. M. Albin Messier a déposé le bulletin de présentation, le certificat devant établir le cens d'éligibilité du candidat Victor Sylvestre, et divers autres documents. Il a aussi produit l'original du protêt déposé entre ses mains le jour de la mise en nomination contre l'acceptation de la candidature de M. Victor Sylvestre.

M. Sylvestre a déclaré être qualifié sur sa propriété dont il est propriétaire-conjoint avec M. Lafrance. Cette propriété est située sur la rue St-Antoine et est évaluée à dix-sept mille dollars pour la totalité. M. Léopold Reeves est propriétaire d'un immeuble évalué à \$9,500, et il est inscrit sur la liste des électeurs de l'arrondissement No 10 du Quartier No 4.

Le 30 décembre 1919, \$287,45 de taxes municipales ont été payées sur la propriété, base de la qualification de M. Sylvestre. Le 7 juin 1920, un montant additionnel de \$80.45 a été payé.

Il ne peut pas établir quand les taxes scolaires ont été payées. La taxe d'eau a été payée à chaque trimestre en 1919 et 1920, le dernier paiement de \$ 18.00 ayant été affecté le 3 juillet 1920.

Quand M. Sylvestre a été mis en nomination, il n'y avait pas d'arrangements de taxes de dûs par M. Victor Sylvestre. Le trésorier a produit un document établissant ce fait.

Il est inscrit sur la liste des propriétaires depuis 1917. M. Fontaine fait ensuite entendre M. Sylvestre. M. Sylvestre dit que c'est M. G. Saurette qui a fait circuler son bulletin de présentation. Il croit que M. Saurette s'est occupé de son élection.

Il est propriétaire conjointement avec M. Lafrance d'une propriété sise rue St-Antoine. Au moment de la nomination, il dit qu'il ne devait pas d'intérêts à M. Lafrance, que les intérêts ont toujours été payés à leur échéance aux autres créanciers hypothécaires. Il produira un état de ces échéances et de ces paiements.

M. le notaire Jodoin est un de ses agents d'élection. M. Octave Auclair était aussi un de ses agents d'élection. Il n'a pas demandé M. G. Saurette.

Il n'a pas requis de services de charretiers pour le jour de la votation.

Il n'est pas à sa connaissance qu'on ait payé pour des charretiers. Il déclare qu'il n'a pas payé directement ni indirectement pour services de charretiers ? Il n'a pas reçu de comptes pour services de charretiers ? Il n'a pas promis de payer pour services de charretiers.

M. le notaire Jodoin est ensuite appelé dans la boîte. Il dit que les principaux organisateurs du Quartier No 4 étaient MM. Octave Auclair, G. Saurette, Noël Lafrance, Joseph Surprenant et un monsieur Archambault, son clerc.

M. Jodoin n'a pas eu connaissance de l'engagement des charretiers Laliberté et Laplante ?

A plusieurs reprises, l'honorable juge ordonne au témoin de répondre aux questions qui lui sont posées par l'avocat. Il ne veut pas que M. Jodoin réponde par des détours.

M. Côme Grégoire, député régistrateur, dépose un certificat concernant les charges apparaissant sur la propriété de M. V. Sylvestre. Ce certificat est daté du 6 juillet 1920.

M. Lussier lui demande s'il n'y a pas eu de radiation depuis. Le témoin répond que oui. Il produira un supplément à son certificat.

M. J. B. Laplante est ensuite entendu. M. Laplante est électeur dans le Quartier No 4. Il est charretier d'automobile. Au comité, M. Jodoin lui a dit qu'il devait travailler.

Il a transporté des électeurs aux polls du Quartier No 4, et aussi dans les autres polls. Le comité de M. Jodoin se trouvait à son bureau.

Il dit qu'il n'a pas été convenu de prix avec M. Jodoin. Il déclare qu'il n'était pas entendu qu'il devait travailler pour rien.

Il n'a pas encore présenté de compte. Il finit par admettre qu'il avait et qu'il a l'intention d'en présenter un. Il ne sait pas encore quel montant il chargera; on a l'habitude, dit-il, de charger \$10, \$15, ou \$20.

Le témoin suivant est M. Emile Laliberté, charretier. Il a loué ses voitures pour le jour du vote. Il avait cinq voitures. Il a chargé le prix habituel, \$5.00 par voiture. Il a transporté des électeurs durant l'avant-midi dans le Quartier Quatre le jour du vote. Il se rappelle d'en avoir transporté deux. Il dit que c'est un M. Raymond employé chez Bertrand qui a retenu ses services.

Il a été payé \$25.00 pour ses services. C'est M. Armand Boisseau qui l'a payé.

Son témoignage a été suspendu à midi. Une discussion s'est élevée entre M. Lussier et M. Fontaine au sujet de certaines questions posées à M. Laliberté. M. Lussier prétend que ces questions ne découlent pas des particularités fournies par M. Fontaine. M. Fontaine déclare alors que si c'est nécessaire il demandera d'amender ses particularités de manière à faire la lumière complète sur le cas de M. Laliberté.

La cour a repris la cause à deux heures l'après-midi. Mre V.-E. Fontaine, avocat du pétitionnaire, a présenté une mo-

tion à l'effet d'ajouter trois noms dans le paragraphe ayant trait à l'engagement des charretiers.

Mre Lussier s'est objecté à l'acceptation de cette motion. Il prétend qu'on ne doit pas sortir, à l'enquête, du cadre tracé par les particularités fournies par le pétitionnaire.

La Cour accorde la motion de Mre V.-E. Fontaine. L'honorable juge déclare que les règlements de la Cour Supérieure permettent à un plaideur d'amender jusqu'au jugement aucune pièce de plaidoirie et que ces règlements s'appliquent aux causes de contestation.

M. Laliberté déclare de nouveau avoir été engagé par M. Elphège Raymond.

Il avait cinq chevaux. Il en a placé deux dans le Quartier No. 4, et trois dans le bas de la ville.

Le matin, il a conduit ses voitures au bureau de chez M. Jodoin, notaire, et on a marqué ses voitures avec des croix de papier. Il dit que c'était pour distinguer ceux qui travaillaient de son côté.

Durant la matinée, il a transporté sept ou huit électeurs dans le quartier No. 4. Dans le quartier No 5, il n'a pas transporté un seul électeur; il n'a travaillé que dans le Quartier No 4.

M. Elphège Raymond, charretier, dit avoir rencontré M. Laliberté et lui avoir dit de fournir ses cinq voitures pour la journée du vote. Il lui a dit de se faire payer par M. Armand Boisseau, et de charger \$5.00 par voiture.

M. Joseph Bertrand, charretier, dit que c'est M. Boisseau qui lui a dit d'engager M. Laliberté. Il a fait faire la commission par son employé M. Elphège Raymond. M. Bertrand dit qu'il a livré ses voitures pour le jour du vote, mais il dit qu'il n'y a pas eu de convention spéciale pour le Quartier No. 4. Il n'a pas encore produit son compte. Il ne sait pas ce que ses voitures ont fait; il les a envoyées au bureau de M. Boisseau où ses charretiers devaient prendre leurs instructions.

M. G. Saurette mis dans la boîte dit que dans l'élection, il ne s'est occupé que de faire signer le bulletin de présentation de M. Sylvestre. Il a agi comme agent de M. Casavant dans un poll.

M. Armand Boisseau, notaire, dit qu'il s'est occupé de l'élection de juillet. Il s'est occupé, dit-il, surtout de l'élection du maire. Il ne croit pas avoir engagé de voitures pour le transport des électeurs. Il n'en a pas engagé pour le Quartier No 4.

Il a payé vingt-cinq dollars à M. Emile Laliberté. Il dit qu'il ne se rappelle pas si c'est lui qui l'a engagé.

M. René Morin est ensuite interrogé pour établir quand les taxes scolaires ont été payées sur la propriété qualifiant M. Sylvestre. Les taxes ont été payées le 10 février 1920. Elles s'élevaient à \$170.00. Le rôle est venu en vigueur le 25 septembre 1919.

La Cour est ensuite ajournée à vendredi matin, à 10 hrs, pour permettre aux deux avocats de prendre connaissance d'une pièce produite par le bureau d'enregistrement.

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTEMES

Oct. 28—Joseph, Charles-Edouard, fils de F. Edouard Ashton et de Eugénie Cadotte. Par. et mar. Gustave Cadotte et Juliette Cadotte.

" 29—Marie-Paule, Rita, fille de Georges Lussier et de Germaine Leboeuf. Par. et mar. Napoléon Lussier et Céline Masson.

" 30—Léo, Paul, fils de Didace Rodier et de Léonie Bourque. Par. et mar. Omer Blanchard et Eva Bourque.

" 31—Marie, Berthe, Cécile, fille de Albert Beaudoin et de Aldéa Bonnette. Par. et mar. Edouard Bonnette et Rosalie Gaumont.

" 31—Marie, Gilberte, Lucille, fille de Albert Beaudoin et de Aldéa Bonnette. Par. et mar. C.-Emile Beaudoin et Dorila Beaudoin.

Nov. 1—Marie, Alice, Irène, fille de Mastai Ouellet et de Thérèse Théberge. Par. et mar. Hilaire Provençal et Déli Théberge.

" 1—Joseph, Emile, Anatole, Fernand, fils de Alphonse Bourgeois et de Aurélie Bernard. Par. et mar. Anatole Mailhot et Evelina Bernard.

MARIAGE

" 3—Entre Joseph Chabot, de Plessisville, et Cordélia Lavallée, de St-Dominique.

SEPULTURE

" 2—Alexandre Daudelin, époux de Marie Perron, 64 ans.

BAZAR

Un bazar, organisé par des Dames de Charité, aura lieu à l'école anglaise, sur la rue Ste-Marie, le 17 novembre courant. Il durera de 2 hrs de l'après-midi jusqu'à 10hrs du soir. Des rafraichissements y seront servis dans l'après-midi, et à 6.30 il y aura un souper.

Tout le monde est invité à aller faire une visite à ce bazar.

MARIAGE

Le 19 octobre dernier, à l'église cathédrale de cette ville, avait lieu le mariage de M. Octave Caron, de la paroisse de St-Barnabé, avec Mlle Natty Henry, de cette ville. Le père du marié servait de témoin à son fils, et le père de la mariée à sa fille. La cérémonie a été très belle.

Après le mariage, tous se sont rendus chez M. A.-D. Gosselin, sur la rue William, où un délicieux déjeuner a été servi. Et les nouveaux époux sont ensuite partis pour un voyage à Québec.

Au retour des jeunes mariés, un autre grand repas a été donné chez les parents de la mariée, et il y eut aussi une grande réunion d'amis. Dans la soirée, il y eut aussi la présentation d'une adresse et de riches et nombreux cadeaux. Ce fut une fête très joyeuse qui se prolongea tard dans la soirée.

Etaient présents à cette fête, outre les nouveaux époux et leurs parents: M. et Mme Damase Caron, M. et Mme Rosaire Caron, M. et Mme Abraham Caron, M. et Mme Eugène Henry, M. et Mme Wilfrid Robert, de Champlain, R.I. M. et Mme Adélar Gosselin, M. et Mme Eugène Flibotte, M. et Mme Côté, M. et Mme Gilbert, M. et Mme Emile Côté, M. et Mme Masidon Blouin, Mmes Octave et Roméo Dion, Mlles Yvette Henry, Cécile Blanchard, Thérèse Henry, M. et Mme Charles Latontaine, de Champlain, MM. Ernest Dion, Arthur Giard, Armand Reeves, et plusieurs autres.

THEATRE CORONA

VENDREDI ET SAMEDI, 5 ET 6 NOVEMBRE.

SOIRÉES EXTRAORDINAIRES

Durand du Mauvais Territoire.

Grande représentation de la vie d'un méchant homme ayant cependant un bon cœur qui est régénéré par l'amour. Nous avons choisi cette superbe vue pour introduire la plus grande série de l'époque :

LA VILLE PERDUE.

Les épisodes de cette grande série se déroulent dans la jungle africaine et les animaux les plus sauvages y remplissent des rôles qui surprendront et émerveilleront les spectateurs. La jolie JUANITA HANSEN tient le rôle de l'héroïne.

Il y aura aussi une fameuse comédie UNIVERSELLE en deux rouleaux. Ce superbe programme reste aux prix réguliers.

DIMANCHE, 7 NOVEMBRE. -- UN JOUR SEULEMENT

TOM MOORE dans LA BOUCLE DE TOLY

Production tirée d'un drame qui a remporté un grand succès sur la scène.

Gazette de Pathé, Comédie de Snub Pollard et Troisième épisode du TROISIEME ŒIL.

LUNDI ET MARDI, 8 ET 9 NOVEMBRE

GRANDE PRODUCTION SPÉCIALE DE PATHÉ
EN 7 ROULEAUX

SHENEY

Vu la longueur de cette vue nous commencerons par la série, le 12ième épisode du VENGEUR SILENCIEUX et une grande comédie VITAGRAPHIE en deux rouleaux.

Ce grand spectacle est aussi donné aux prix réguliers.

ADMISSIONS : ORCHESTRE 25 CTS, BALCON 20 CTS.
Quelques Sièges Réservés à 30 cents — Taxe incluse.

En soirées de gala : Mercredi et Jeudi, 10
et 11 Novembre, le grand cinéma-drame :
SORTI DE LA TEMPETE.



PAR CES MATINS FRILEUX

Faites usage d'une chauffeuse électrique. Elle atténue l'atmosphère quand vient la mi-saison, en attendant qu'on allume la fournaise.

Portable, on s'en sert dans toutes les chambres qui ont besoin d'être réchauffées rapidement et confortablement.

Le mode d'opération est des plus simples : on visse la prise de contact dans une douille de lampe ordinaire et on

Vous tournez le commutateur, c'est tout.

Existe en plusieurs modèles, dont aucun n'est inférieur à ce qui se vend ordinairement.

DEMANDEZ-NOUS DES RENSEIGNEMENTS
SUR LES CHAUFFERETTES ELECTRIQUES

